

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toute commande, quel que soit le mode de transmission, implique l'acceptation des conditions suivantes :

1 – TARIFS

Tarifs indicatifs sous réserve d'erreur typographique. Nos prix s'entendent unitaires hors taxes, en Euros et départ de notre site. Le présent tarif annule tous les tarifs ainsi que toutes les conventions relatives aux prix élaborés précédemment. Ce tarif est susceptible de modifications sans préavis et ne constitue pas un engagement contractuel. Les tarifs étant toujours fonction des accords avec les fournisseurs, CEUOFIC se réserve la possibilité de les modifier à tout moment.

2 – ÉCHANTILLONNAGES

Les échantillons sont envoyés à titre payant et ne sont ni repris ni échangés.

3 - COMMANDES

Chaque commande sera traitée individuellement : 1 commande = 1 expédition. Tout complément à une commande déjà enregistrée fera obligatoirement l'objet d'une nouvelle commande et d'une nouvelle expédition.

4 – LIVRAISONS & FRAIS DE PORT

Délais de livraison : départ de notre site + 2 jours ouvrables. Ces délais sont indicatifs et tout retard ne peut donner lieu à indemnités ou refus.

A) LIVRAISONS FRANCE CONTINENTALE

- FRANCO DE PORT 499 Euros H.T. Toute commande passée en une fois d'un montant supérieur ou égal à 499 Euros HT sera FRANCO DE PORT. Forfaits frais de port : Montant de commande inférieur à 169,99€ HT = 12€ HT de frais de port. Montant de commande compris entre 170 et 349,99€ HT = 25€ HT de frais de port. Montant de commande compris entre 350 et 498,99€ HT = 32€ HT de frais de port.

B) LIVRAISONS INTERNATIONALES U.E. > Forfaits frais de port :

Merci de noter que les frais de transport indiqués ci-dessous sont calculés et seront facturés sur la base d'une estimation du nombre de colis correspondant à votre commande au moment de sa validation. U.E. : 15€ HT pour la livraison d'1 colis + ajout de 10€ HT/par colis supplémentaires

C) LIVRAISONS INTERNATIONALES HORS U.E. > Forfaits frais de port :

Merci de noter que les frais de transport indiqués ci-dessous sont calculés et seront facturés sur la base d'une estimation du nombre de colis correspondant à votre commande au moment de sa validation. Hors U.E. : 35€ HT pour la livraison d'1 colis + ajout de 15€ HT/par colis supplémentaire

5 - RÉCEPTIONS DE MARCHANDISES

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire quel que soit le mode de transport. Toute marchandise reçue doit être contrôlée en présence du transporteur et en cas d'avarie, le récépissé de transport doit impérativement mentionner de façon précise et complète les informations relatives à l'état de la marchandise et aux quantités manquantes : « Colis ouvert, scotch déchiré : il manque x pièces ». Faute de mention de ces réserves précises, aucune réclamation ne sera acceptée. Ces réserves doivent également être formulées au transporteur responsable de leur acheminement par LR+AR sous 48h. Toute marchandise en livraison à une tierce personne voyage sous l'entière responsabilité de l'acheteur qui se doit de contrôler ou faire contrôler la qualité, quantité, couleurs et tailles avant toute transformation ou usage de cette marchandise. Aucune réclamation ne sera admise plus de 48h après réception chez le destinataire. Aucune demande de modification d'adresse du destinataire par le client ne sera acceptée après saisie de la commande dans notre système.

6 - PRODUITS

Le catalogue CEUOFIC n'est pas contractuel. Des modifications aux spécifications techniques et/ou qualitatives peuvent intervenir sur ces produits sans que la responsabilité de CEUOFIC puisse être engagée. De légères variations de teintes peuvent également se produire et ne peuvent entraîner le refus d'acceptation de la commande.

Les produits confiés par le client à CEUOFIC pour de la transformation et/ou marquage, quelle que soit la technique appliquée, peuvent être accidentellement dégradés. CEUOFIC n'est pas tenu de remplacer les produits dégradés, ceux-ci ne seront réalisés qu'à la condition que le client renvoie un produit de remplacement.

7 - DISPONIBILITÉ DE STOCK

Tous les articles de notre catalogue sont suivis et disponibles sur stock dans nos entrepôts. Toutefois des ruptures de stock et/ou suppressions imprévues d'articles peuvent se produire selon desideratas des divers fournisseurs et CEUOFIC ne peut en aucun cas en être tenu pour responsable.

8 – MARQUAGES

Tout marquage de produit est soumis à un BAT. Le client engage sa responsabilité dès lors que le BAT est validé par écrit avec la mention « Bon pour Accord », daté et signé, précédé du Nom et Prénom. Les BAT peuvent être soumis à modifications selon les desideratas du client. La première modification est gratuite. Les modifications suivantes sont facturées 15 Euros H.T.

9 - CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Loi n° 80335 du 12 mai 1980 Le transfert de propriété n'intervient qu'après paiement complet du prix des marchandises vendues, même après dépôt de bilan.

10 - RETARD DE PAIEMENT

Nos factures sont payables à la date d'échéance qui y figure. Seul l'encaissement effectif des traites ou LCR sera considéré comme valant complet paiement au sens des présentes conditions générales de vente. Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités fixées à trois fois le taux d'intérêt légal. Ces pénalités sont exigibles de plein droit. Conformément aux articles 441-6 c. com. et D. 441-5 c. com., tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

11 - JURIDICTION COMPÉTENTE

En cas de litige, seul le Tribunal d'Epinal est compétent.

12 – RÈGLEMENT

50% du montant dû à la commande, le solde à réception de la facture, par chèque, ou virement bancaire. Pas d'escompte pour paiement anticipé ou paiement comptant.

13 - RETOUR DE MARCHANDISE

Aucun retour de marchandise ne sera accepté sauf autorisation écrite exceptionnelle de notre direction commerciale. Pour tout retour accordé : mention obligatoire de la facture concernée sur la demande de retour et bon de retour à coller sur le colis renvoyé sur notre site aux frais de l'acheteur. Dans ce cas, ce retour de marchandise entraînera systématiquement les pénalités suivantes : - Facturation forfaitaire de 15% de la valeur de la marchandise retournée avec un minimum de 15€ HT. Tout article transformé, brodé ou sérigraphié ne sera ni repris ni échangé.

14 – RELIQUAT

Les reliquats de commande seront systématiquement maintenus durant une période de 3 mois maximum (sauf ordre contraire de votre part) et envoyés Franco de port. Les dates de disponibilité de ces reliquats sont communiquées à titre indicatif et peuvent faire l'objet de modification sans préavis de notre part.